

## Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 3-04-2017

Les membres du conseil d'administration sont accueillis par M.P. Luciani, principale, qui les remercie de leur présence.

Sont excusés : Mesdames Anne Brugnera, (Métropole de Lyon), Madame Pesci (élue PATOS)

La principale déclare la séance ouverte à 18h10.

Elle indique que, M. Valton, nouvel agent comptable, nous rejoindra dès que sa réunion au rectorat sera terminée.

26 personnes sont présentes. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut se tenir.

### 1) Examen de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance : Mme Ilham KHADLY est désignée secrétaire de séance.

La principale propose que soient ajoutés à l'ordre du jour :

- dons du foyer socio éducatif au collège (en point 3),
- et à la demande des élus concernés, une motion des personnels d'enseignement et d'éducation et une motion des élus des parents d'élèves (en point 5).

Elle soumet l'ordre du jour ainsi modifié au vote.

Vote : l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

### 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2017

La principale soumet le compte rendu de la réunion du 13 février 2017 au vote.

Vote : le compte rendu de la réunion du 13 février est adopté à l'unanimité

### 3) Questions financières

La principale présente M. Jocelyn Valton, agent comptable au lycée Lumière, qui rejoint l'assemblée à 18h25.

M Valton a pris ces fonctions le 6 mars et a en charge le suivi des dépenses et des recettes du collège. Il a également un rôle de conseil auprès du chef d'établissement et de son adjoint-gestionnaire.

#### • Compte financier 2016

M Valton présente le compte financier 2016 (*annexes 1, 1bis et 1ter*). Les différents indicateurs financiers sont corrects, ils se trouvent dans la moyenne des collèges. Il faut toutefois que le fonds de roulement reste en dessous du seuil des 100 000 euros pour éviter que la collectivité de rattachement ne récupère les fonds non utilisés. Le taux de non recouvrement doit être inférieur à 3% or il est supérieur à 25% au collège Dru, du fait de créances non identifiées, qui remontent à 2014 et 2015 pour l'essentiel.

Il y a aussi une créance non recouvrée due à une erreur d'écriture (facture mille et un repas de 9870.27 ayant donné lieu à une émission de recette en double). M. Valton propose de l'admettre en non valeur et de faire une provision sur fonds de roulement à hauteur du montant des créances non identifiées (10 265.85€).

La principale présente à son tour le rapport de l'ordonnateur et commente les écarts à la prévision budgétaire. (*annexe 2*).

Vote : le résultat est affecté au Service Général à l'unanimité

Vote : le compte financier est adopté à l'unanimité

#### • Dons du foyer socio éducatif

Le foyer socio-éducatif a encaissé diverses sommes suite à des actions menées par les élèves. Il propose :

- un don de 1300€ pour le voyage à Shanghai : une partie (300€) provient d'une subvention de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement et une autre partie de vente de nems/riz et de gâteaux par les élèves.
- un don de 500€ pour le stage de révision des 3<sup>èmes</sup>, soit 10€ par élève sélectionné pour bénéficier de ce stage, qui aura lieu les 26 et 27 juin à Tarare.

**Votes : chacun des deux dons du FSE est accepté à l'unanimité**

- Voyage en Italie - budget définitif

Le budget définitif du voyage en Italie est exposé par la Principale (*annexe 3*). Suite aux bourses accordées par le voyageur à 2 élèves et au don du FSE, un reversement aux familles de 22.30€ sera effectué.

**Vote : le budget du voyage et la participation financière demandée aux familles sont approuvés à l'unanimité.**

- Admission en non-valeur (annulation d'un titre de recette émis 2 fois)

Pour faire face au risque représenté par le taux de créance important du collège, l'agent comptable propose 2 prélèvements sur fonds de roulement :

- un prélèvement pour admission en non valeur d'une recette comptabilisée 2 fois (9870.27€)
  - un prélèvement pour provisionner le montant des créances non identifiées (10265.85€)
- (*Annexes 4*)

**Votes : les 2 DBM sont adoptées à l'unanimité**

#### 4) Questions pédagogiques

- stage de révisions 3<sup>ème</sup>

Suite aux conseils de classes du deuxième trimestre, 50 élèves ont été pré sélectionnés pour participer au stage de révisions qui aura lieu les 26 et 27 juin à Tarare. Une réunion d'information à destination des parents concernés se tiendra le 9 mai à 18h au collège. Le budget de ce stage est présenté par la Principale (*annexe 5*). M Lemonnier, élu des personnels d'enseignement et d'éducation, rappelle que ce sera la 4<sup>ème</sup> édition de ce stage qui permet aux élèves de s'entraîner et surtout de reprendre confiance avant les épreuves écrites du DNB.

**Vote : la participation demandée aux familles (30€) est adoptée à l'unanimité**

- épreuve orale du DNB

M. Saïdi, principal adjoint, présente les modalités de l'épreuve orale du DNB (*annexe 6*). Mme Garcia, élue PEEP, demande si les élèves seront entraînés pour cet oral ; M Lemonnier lui répond que c'est déjà fait en cours. Les modalités seront expliquées aux élèves par leur professeur(e) principal(e) et une information sera communiquée aux familles et mise en ligne.

- organisation de la fin d'année

L'année scolaire se termine le vendredi 7 juillet, journée qui sera consacrée à des réunions pédagogiques. Les élèves seront accueillis au collège jusqu'au 6 juillet (les factures de demi-pension ont été calculées jusqu'à cette date) et l'information sera transmise aux parents.

Les 26 et 27 juin, les élèves de troisième qui ne seront pas en stage de révisions à Tarare seront accueillis au collège pour des révisions en classe.

Les 4 et 5 juillet les corrections du DNB mobiliseront certains enseignants. Les élèves seront accueillis selon un emploi du temps aménagés en conséquence.

- actions en cours

Une information est donnée concernant le bal de fin d'année des 3<sup>èmes</sup> ; le Conseil de Vie Collégienne s'est prononcé pour l'organisation de cette manifestation après un sondage auprès des élèves concernés. Ce bal aura lieu mardi 4 juillet de 18 à 22h. L'encadrement sera assuré par la direction et la vie scolaire avec le concours des

parents d'élèves et des professeurs volontaires. À la fin du bal, les parents devront venir chercher leur enfant, pour des raisons de sécurité.

La principale décrit les actions en cours :

- Intervention de l'institut Lumière dans le cadre de l'éducation aux médias sur le thème "Information/désinformation" les 3 et 4 avril (Niveau 3<sup>ème</sup>)
- Intervention de l'EDF : « Énergie et développement durable » (Niveau 3<sup>ème</sup>)
- Intervention de CANOPÉ : "Internet responsable" (niveau 4<sup>ème</sup>)
- Intervention du centre Bergeret sur la prévention des conduites à risques (niveau 4<sup>ème</sup>)
- Sorties à la ferme pédagogique de St Laurent de Chamousset (niveau 6<sup>ème</sup>)
- Éducation à la sécurité routière : ASSR1 (5<sup>ème</sup>) les 18 et 19 mai, ASSR2 (3<sup>ème</sup>) le 17 mai.
- Une réunion du CESC se tiendra le 22 mai.

### 5) Dépôt de deux motions :

Les fédérations de parents d'élèves (PEEP et FCPE) déposent une motion sur le manque récurrent de moyens en vie scolaire (annexe 7.)

Les enseignants et personnels d'éducation déposent également une motion sur le même sujet (annexe 8).

### 6) Questions diverses

La principale lit la question des élus des parents d'élèves :

- Bilan du premier DNB blanc (annexe 9)

Les résultats du DNB blanc sont exposés et commentés par la principale. .

Il est souligné qu'au niveau de l'organisation, le DNB s'est bien déroulé et qu'un deuxième DNB blanc aura lieu après les vacances de printemps.

Concernant les mathématiques, les notes obtenues ne sont pas conformes aux moyennes du 2<sup>ème</sup> trimestre. Cela s'explique par le fait que c'était la première épreuve du DNB, par le stress des élèves, par la longueur de l'épreuve.

Mme Garcia soulève le fait que certaines parties du sujet n'avaient pas été abordées en classe et souhaite que la correction se fasse en cours pour ne pas pénaliser les élèves qui n'ont pas d'aide chez eux.

M Lemonnier précise que les élèves ont eu la possibilité de refaire le sujet de mathématiques chez eux en DM et que la correction se fait systématiquement en classe pour que les élèves puissent reprendre confiance en eux.

M Brehelin, élu FCPE, s'interroge sur la pertinence de la prise en compte des notes du DNB blanc dans la moyenne, Mme Constant, élu des personnels d'enseignement, explique que si ce n'était pas le cas, les élèves ne prendraient pas au sérieux ces épreuves et propose de mettre un coefficient moins élevé à l'épreuve de mathématiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15 .

La secrétaire de séance



Ilham KHADLY

La présidente du conseil d'administration



Marie-Paule Luciani



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 3 AVRIL 2017

TITULAIRES NOMS-PRENOMS	EMARGEMENT	SUPPLEANTS NOMS-PRENOMS	EMARGEMENT
<b>Membres de droit</b>			
- Mme LUCIANI Marie-Paule			
- M. SAIDI Kamel			
- Mme KHADLY Ilham			
- M. MURA Jean-Pierre			
<b>Collectivité territoriale de rattachement / Commune siège</b>			
- Mme BRUGNERA Anne	Excusée	- Mme PIANTONI Ludivine	
- M. VESCO Gilles			
- Mme COCHET Pascale			
- Mme CHEVALLIER Françoise		- Mme ROLLAND-VANNINI Nathalie	
<b>Personnalités qualifiées</b>			
- Mme DESSERT Aurélie			
- Mme BADET Brigitte			
<b>Personnels d'enseignement et d'éducation</b>			
- Mme CORDIER Sophie		- M. MUGNIER Clément	
- Mme GUIBERT Karine		- Mme CHARLETOUX Isabelle	
- Mme PERRIN Flora		- Mme CONSTANT Carole	
- M. AYMARD Vincent		- Mme LEBLANC Françoise	
- M. PASQUALINI Gabriel		- M. LEMONNIER Arnaud	
- Mme ISSARD Nathalie		- Mme GIL Marie-Carmen	
- Mme DE CAROLIS Anne		- Mme LACOMBE Sandrine	
<b>Personnels ATOSS</b>			
- Mme PESCI Stéphanie	Excusée		
<b>Parents d'élèves</b>			
- Mme BOISSEL-CHAGNARD Marion		- M. FAVIER Yves	
- M. BREHELIN Mathias		- Mme WEIS Sophie	
- Mme CORNARDEAU Céline		- Mme GAUTREAU Isabelle	
- Mme EL BHIRI Nissrine		- Mme ZAGO Myriam	
- Mme FILLIARD Patricia		- M. ICARD Christophe	
- Mme GARCIA CARRIER Cécile		- M. QUINTELAS Luis Georges	
- Mme TEOTTI PELLETIER Gaëlle		- Mme TRIGON Stéphanie	
<b>Elèves</b>			
- Mme DUBOULOZ Mélissa		- Mme DAHAN Noélia	
- Mme FORGEAU Alix		- Mme DREVET Victorine	
- Mme LEVY Emilie		- M. SOKOLOFF Yannis	